Consultation Sous-Pli Fermé ou par email

Motif :

Sélection d'un cabinet de formation et/ou d'expertise dans les domaines de la robotique éducative et de l'animation de clubs dans le cadre du projet « Natel3ou Level » d'inclusion sociale, éducative et préprofessionnelle

Financé par l'Union Européenne et géré par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR).

(Consultation N° 02/2026)

--- Octobre 2026 ---

ANPR
SWAFY

I. Cadre de la demande

A- Contexte

La présente consultation s'inscrit dans le cadre du projet « Natel3ou Level » exécuté par l'Association « The Changers » et financé par l'Union européenne, sous le programme EU4Youth – SWAFY, et géré par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR) sous tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le projet Natel3ou Level d'inclusion sociale, éducative et préprofessionnelle contribuera à l'amélioration de l'employabilité des jeunes tunisien(ne)s à travers le renforcement de l'esprit de créativité et d'entrepreneuriat et la valeur ajoutée de la recherche.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- **OS1** : Structurer un cadre institutionnel inclusif et rendre opérationnels 10 clubs de robotique.
- **OS2** : Former les encadrants et favoriser l'accès d'au moins 100 bénéficiaires aux clubs de robotique inclusifs.
- **OS3** : Développer des solutions technologiques inclusives, accompagner les projets des jeunes et valoriser les prototypes lors d'un salon final de l'innovation.

Dans le cadre de ce projet, The Changers souhaite renforcer les capacités des encadrants afin de rendre opérationnels dix (10) clubs de robotique inclusifs et de favoriser l'inclusion sociale, éducative et préprofessionnelle d'enfants et d'adolescents en situation de vulnérabilité.

Ces sessions de formation s'inscrivent dans une dynamique de préparation à un salon final de l'innovation inclusive, dont les thématiques principales sont : Énergie – Environnement – Intelligence Artificielle.

B- Objectifs

Dans le cadre de cette consultation, l'organisation « The Changers » sélectionne un(e) formateur·trice, un cabinet de formation ou un centre de formation pour réaliser les prestations décrites dans les trois (03) lots. Chaque candidat peut soumissionner au lot 1 uniquement, à deux lots ou aux trois lots, sous réserve de présenter une offre technique et financière distincte pour chaque lot auquel il postule.

Objectif général

Pérenniser la dynamique des clubs de robotique inclusifs en renforçant les capacités techniques et pédagogiques des encadrants, en accompagnant les jeunes dans la transformation de leurs idées en solutions technologiques et en préparant la finalisation et la valorisation des prototypes.

Objectifs spécifiques :

OS1 : Renforcer les compétences des encadrants en robotique éducative, en animation de clubs scientifiques inclusifs, en apprentissage par projet, en créativité et en résolution de problèmes.

OS2 : Accompagner les membres des clubs dans la conception, le prototypage, l'amélioration et la présentation de solutions technologiques inclusives, en lien notamment avec les thématiques de l'énergie, de l'environnement et de l'intelligence artificielle.

ANPR
SWAFY

II. Soumission

A- Modalité de soumission

Les cabinets de formation ou d'expertise intéressés peuvent soumettre leurs offres par l'une des modalités suivantes :

1) Sous plis fermés à l'adresse suivante :

2ème étage immeuble 10 rue Jérusalem 1002 belvédère Tunis

Les offres se présentent comme suit :

- L'offre technique (technique méthodologique) et l'offre financière doivent être placées **sous deux enveloppes séparées fermées et scellées**, indiquant chacune la référence de la consultation et son objet.
- Les deux enveloppes accompagnées des documents administratifs doivent être placées dans **une troisième enveloppe qui sera fermée, scellée**, et ne doit comporter que les indications ci-après :

Ne pas ouvrir, consultation N° 02/2026 Pour le compte du projet « نطلعو level » – SWAFY Association : The Changers Adresse : 2ème étage immeuble 10 rue Jérusalem 1002 belvédère Tunis

2) Par e-mail, à l'adresse indiquée ci-dessous, avec la mention « Consultation N° 02/2026 : Prestations de formation, coaching et accompagnement des clubs de robotique inclusifs (Lots 1, 2 et 3) » :

Adresse mail : thechangers.swafynatel3oulevel@gmail.com

Les offres reçues après la date et l'horaire mentionnés ci-dessous ne seront pas prises en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés. Les offres devront être présentées cachetées et signées.

B- Dossier de soumission

Le dossier de soumission doit être composé des pièces suivantes :

- **Dossier administratif** : copie de la patente, Annexe 1, Annexe 2, Annexe 4, Annexe 5 remplis et signés par une personne dûment habilitée ;
- **Enveloppe 1 : offre technique** (Termes de Référence techniques signés et paraphés), note méthodologique et programme détaillé pour chaque lot choisi, CV du/de la formateur·trice ou de l'équipe proposée, références et exemples de supports pédagogiques ;
- **Enveloppe 2 : offre financière** (Annexe 3 – Bordereau de prix) dûment signée par une personne dûment habilitée.

Dans le cas de l'envoi par mail, merci de :

- envoyer tous les documents en format PDF ;
- organiser le dossier de soumission en respectant les mêmes nomenclatures des dossiers (Dossier administratif, Dossier Offre Technique, Dossier Offre financière).

C- Délai de soumission

Les soumissionnaires intéressés doivent soumettre leur dossier **au plus tard le 04/12/2026 à 23h59**.

III. Dépouillement et Évaluation des offres

A- Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroule en deux étapes :

Étape 1 – Évaluation technique (note minimale) :

Le comité de sélection évalue la qualité de l'offre technique sur 100 points selon les critères suivants :

- Qualifications et expérience du formateur / de l'équipe (30 points) ;
- Qualité de la note méthodologique et du programme proposé (40 points) ;
- Références pertinentes des 3 dernières années (30 points).

Une offre est déclarée techniquement conforme si elle obtient une note minimale de 70/100.

Étape 2 – Évaluation financière :

Parmi les offres techniquement conformes (note ≥ 70/100), le marché est attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante.

B- Notification de l'attribution

L'association notifie par écrit (courrier recommandé ou courrier électronique avec accusé de réception) au soumissionnaire retenu l'acceptation de son offre, en précisant le montant du marché et le nom du prestataire retenu. Après signature du contrat, l'association informe par écrit chaque soumissionnaire non retenu que son offre n'a pas été retenue.

C- Signature du contrat

L'association conclura avec le soumissionnaire retenu un contrat de prestation qui se substituera à sa soumission. Ce contrat régira pendant sa durée d'exécution les obligations contractuelles de l'association et du soumissionnaire retenu.

D- Frais d'enregistrement

Les frais d'enregistrement du contrat sont à la charge du soumissionnaire sélectionné et ne lui sont pas remboursés.

E- Respect des conditions de la consultation et responsabilités respectives

Le fait pour un prestataire de déposer une offre implique pour lui l'acceptation sans aucune réserve de toutes les clauses et conditions inscrites dans les présents termes de référence.

F- Modalité de paiement

- Les prestations seront exécutées en présentiel, dans les structures partenaires et/ou dans un espace équipé dans le Grand Tunis, selon les besoins arrêtés avec l'association. Le montant proposé doit être détaillé par lot et rester dans la limite du budget alloué à l'activité concernée. Le paiement est effectué après remise et validation des livrables correspondant au(x) lot(s) attribué(s).
- Le montant de la prestation sera soumis à une retenue à la source, conformément à la réglementation en vigueur. Le paiement s'effectuera sur présentation de facture par le prestataire et après validation des livrables du ou des lots attribués. Le paiement sera effectué par virement bancaire dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la réception de la facture et la validation des livrables.
- Les frais de restauration sont pris en charge par l'association. Tout autre frais (hébergement, déplacement, etc.) est supporté par le prestataire, sauf disposition contraire prévue au contrat.

G- Délais de prestation

Le prestataire s'engage à réaliser les prestations objet de la présente consultation conformément au contrat établi à cet effet.

Les délais d'exécution dépendent du ou des lots attribués :

- **Lot 1 :** douze (12) jours de formation spécialisée des encadrants ;
- **Lot 2 :** quatre (4) journées d'intervention par club, dont deux (2) journées animées par des coachs experts et deux (2) journées réalisées sous la supervision des encadrants formés au lot 1 ;
- **Lot 3 :** un (1) atelier de finalisation et de consolidation par club, soit dix (10) ateliers au total.

Le calendrier détaillé sera arrêté avec l'association. La mission commence par une réunion de cadrage et s'achève après validation des livrables.

H- Règlement des litiges

En cas de litige, les prestataires d'une part et les partenaires du projet d'autre part s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunis.

I- Demande d'éclaircissement et complément d'information

Les prestataires peuvent demander des renseignements concernant les présents termes de référence **dans un délai d'au moins 5 jours avant la date limite de clôture de cet appel** sur l'adresse mail suivante :

Adresse mail : thechangers.swafynatel3oulevel@gmail.com

Les réponses seront communiquées par écrit à l'ensemble des prestataires consultés.

J- Termes de référence techniques (cahier des charges)

1- Contexte général de l'appel à prestataire

L'organisation The Changers met en œuvre le projet « Natel3ou Level » dans le cadre du programme Science With And For Youth (SWAFY), financé par l'Union européenne et géré par l'Agence Nationale de Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR).

ANPR SWAFY

Le projet vise à contribuer à l'inclusion sociale, éducative et préprofessionnelle des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité, notamment les enfants privés de soutien familial, les jeunes en situation de handicap moteur et les publics sous protection sociale. Il prévoit la création et l'opérationnalisation de dix (10) clubs de robotique inclusifs, l'accès d'au moins cent (100) bénéficiaires à ces clubs et le renforcement des capacités de vingt (20) encadrants issus des structures partenaires.

Dans ce cadre, l'association The Changers lance le présent appel à prestataire afin de confier à un(e) formateur·trice, un cabinet de formation ou un centre de formation la mise en œuvre de trois activités du projet : la formation en robotique, l'accompagnement des clubs de robotique et la formation ciblée pour la transformation des idées en solutions, et les ateliers de finalisation et de consolidation des projets. Ces activités sont regroupées en trois lots, présentés ci-après, qui peuvent être attribués séparément.

Public cible

Le lot 1 s'adresse directement à vingt (20) cadres issus des établissements publics concernés (dix structures partenaires), à raison de deux (02) cadres par structure. Les lots 2 et 3 bénéficient aux membres des dix (10) clubs de robotique, avec l'appui des encadrants formés et des coachs spécialisés.

Les bénéficiaires directs sont :

- les animateurs socio-éducatifs ;
- les éducateurs spécialisés ;
- les responsables d'activités éducatives ;
- les encadrants chargés de l'animation des clubs de robotique inclusifs ;



intervenant au sein :

- des Centres de Défense et d'Intégration Sociale (CDIS) ;
- des Centres Intégrés de la Jeunesse et de l'Enfance ;
- des Centres de Formation concernés ;
- des Centres de Protection de l'Enfance.

Les bénéficiaires indirects sont les enfants, adolescents et jeunes accompagnés par ces structures, notamment :

- les enfants privés de soutien familial ou orphelins ;
- les enfants et jeunes placés dans des centres de rééducation sur décision judiciaire ;
- les enfants et jeunes ayant vécu des événements difficiles ayant affecté leur confiance en eux ;
- les enfants et jeunes victimes de stigmatisation sociale ;
- les enfants et jeunes en situation de handicap moteur.

2- Objectifs des activités concernées par le cahier des charges

Le présent cahier des charges concerne trois activités du projet. Leurs objectifs sont présentés ci-dessous afin que le prestataire situe précisément sa mission dans le cadre global du projet avant de prendre connaissance du détail de chaque lot.

Activité liée au Lot 1 – Formation en robotique

Assurer la montée en compétence de vingt (20) cadres issus des établissements publics concernés (encadrants, superviseurs et responsables institutionnels) afin qu'ils puissent animer de manière inclusive les

clubs de robotique, adapter leur pédagogie aux besoins des publics vulnérables, et planifier et reproduire durablement les activités au sein de leur structure. La formation couvre les fondamentaux de la robotique éducative, la prise en main des kits pédagogiques et les bases de la programmation.

Activité liée au Lot 2 – Accompagnement des clubs de robotique – formation ciblée pour la transformation des idées en solutions

Assurer le suivi, l'encadrement et l'accompagnement des clubs de robotique au sein des établissements dont les cadres ont bénéficié de la formation, afin de permettre aux encadrants et aux jeunes participants d'identifier des besoins concrets liés à l'autonomie et à l'inclusion, et de transformer leurs idées en solutions robotiques simples, techniquement faisables et socialement pertinentes. Une attention particulière est portée à une approche non stigmatisante : les solutions sont pensées comme des réponses universelles favorisant l'indépendance et l'insertion, et non comme des réponses destinées à une catégorie de bénéficiaires.

Activité liée au Lot 3 – Ateliers de finalisation et de consolidation des projets

Consolider les projets développés par les clubs afin d'améliorer le fonctionnement de leurs prototypes, de clarifier l'utilité sociale des solutions et de renforcer les capacités des jeunes à présenter, expliquer et défendre leur projet, en vue de leur valorisation lors du salon final de l'innovation inclusive.

3- Présentation des trois lots

La présente consultation porte sur trois lots complémentaires mais pouvant être attribués séparément : (1) formation spécialisée des encadrants pendant douze (12) jours ; (2) accompagnement des clubs de robotique et coaching pour transformer les idées des jeunes en solutions, sur quatre (4) journées par club selon l'organisation précisée ci-dessous ; (3) ateliers de finalisation et de consolidation des projets, à raison d'un atelier par club. Les candidats peuvent postuler à un seul lot, à deux lots ou aux trois lots.

Les lots sont présentés dans l'ordre suivant : le lot n° 1 (formation en robotique), le lot n° 2 (accompagnement des clubs de robotique – formation ciblée pour la transformation des idées en solutions), puis le lot n° 3 (ateliers de finalisation et de consolidation des projets). Pour chacun, sont précisés les missions confiées au prestataire, les objectifs attendus, les modalités pratiques de mise en œuvre, les résultats attendus et les livrables.

Les prestations portent sur trois types d'intervention complémentaires :

- Formation spécialisée des encadrants en robotique éducative inclusive, sur une durée de douze (12) jours ;
- Accompagnement des clubs de robotique (suivi, encadrement et coaching) pour transformer les idées des jeunes en solutions technologiques, à raison de quatre (4) journées par club ;
- Ateliers de finalisation et de consolidation des projets, à raison d'un (1) atelier par club.

Chaque lot fait l'objet d'un périmètre d'intervention, d'une durée, d'activités et de livrables spécifiques, détaillés dans les sections correspondantes du présent cahier des charges.

La consultation est structurée en trois (03) lots distincts. Les candidats peuvent soumissionner à un seul lot, à deux lots ou à l'ensemble des lots. Chaque offre doit identifier clairement le(s) lot(s) concerné(s) et présenter une proposition technique ainsi qu'un prix distinct pour chaque lot.

LOT N° 1 : Formation en robotique (12 jours)

Mission confiée au prestataire

Le prestataire est chargé d'assurer une formation en robotique au profit de vingt (20) cadres issus des établissements publics concernés (encadrants, superviseurs et responsables institutionnels). La répartition des journées de formation reste conforme à celle prévue dans la première version du cahier des charges, soit douze (12) jours de formation au total.

Objectif spécifique du lot

Renforcer les capacités de vingt (20) encadrants afin qu'ils puissent préparer, animer et pérenniser les activités des dix (10) clubs de robotique inclusifs, utiliser les kits pédagogiques et équipements disponibles, et appliquer des méthodes d'apprentissage par projet adaptées aux enfants et jeunes en situation de vulnérabilité.

Modalités de mise en œuvre

- **Bénéficiaires :** vingt (20) cadres issus des établissements publics concernés, à raison de deux (2) par structure partenaire ;
- **Durée :** douze (12) jours de formation ;
- **Lieu :** Grand Tunis, dans un espace adapté disposant des équipements nécessaires à la formation et aux ateliers pratiques ;
- **Matériel :** les kits pédagogiques et le matériel de robotique nécessaires à la formation seront fournis par l'association ;
- **Calendrier détaillé :** arrêté avec l'association lors de la réunion de cadrage.

Contenu, activités et tâches attendues du prestataire

Le prestataire assurera la conception, la préparation et l'animation d'un programme pratique de douze (12) jours. Il devra notamment :

- présenter le cadre du projet, les objectifs des clubs, les profils des bénéficiaires et les principes de la pédagogie inclusive ;
- former les encadrants à l'animation et à la gestion d'un club scientifique/robotique, à la sécurité et à l'organisation des ateliers ;
- transmettre les bases de la robotique éducative, l'utilisation des kits et composants disponibles, les principes de conception et de programmation adaptés au niveau des participants ;
- faire pratiquer l'apprentissage par projet, la créativité scientifique, la résolution de problèmes et le travail collaboratif ;
- préparer les encadrants à accompagner les jeunes dans l'identification d'un besoin, la génération d'idées et la préparation de projets en lien avec l'énergie, l'environnement et l'intelligence artificielle.

Résultats attendus

- Vingt (20) encadrants ont suivi le programme de formation et leurs acquis ont été évalués ;
- Les encadrants disposent d'outils pratiques pour animer des activités de robotique éducative inclusive ;
- Les encadrants sont capables de mobiliser les kits pédagogiques et d'utiliser l'apprentissage par projet pour faire émerger des idées de solutions ;

- Les encadrants disposent d'une base de programmation d'activités pour contribuer au fonctionnement durable des dix (10) clubs.

Livrables attendus

- Note méthodologique et programme détaillé des douze (12) jours ;
- Supports pédagogiques numériques et fiches d'activités pratiques ;
- Listes de présence signées pour chaque journée ;
- Rapport de formation décrivant le déroulement des modules et les activités réalisées ;
- Résultats des évaluations pré- et post-formation, avec analyse des acquis ;
- Documentation des réalisations, recommandations et pistes de pérennisation des clubs.

LOT N° 2 : Accompagnement des clubs de robotique – formation ciblée pour la transformation des idées en solutions (4 jours par club)

Mission confiée au prestataire

Le prestataire est chargé d'assurer le suivi, l'encadrement et l'accompagnement des clubs de robotique au sein des établissements dont les cadres ont préalablement bénéficié de la formation en robotique (lot n° 1). Il accompagne les encadrants de ces clubs ainsi que les jeunes participants dans le processus de conception d'une idée de projet visant à apporter une solution robotique à un besoin ou à une problématique identifiée.

Objectif spécifique du lot

Accompagner les clubs de robotique, leurs encadrants et les jeunes participants afin de transformer les idées issues des activités scientifiques en concepts de solutions robotiques et en prototypes réalisables, en tenant compte des besoins réels des bénéficiaires et des contraintes des structures partenaires.

Modalités de mise en œuvre

- **Bénéficiaires :** les dix (10) clubs de robotique, leurs encadrants formés au lot n° 1 et les jeunes participants ;
- **Durée :** quatre (4) sessions d'une journée complète par club, dont deux (2) journées animées par des coachs experts (conception et prototypage) et deux (2) journées supervisées par les encadrants formés au lot n° 1 ;
- **Lieu :** structures partenaires et/ou espace équipé dans le Grand Tunis ;
- **Calendrier détaillé :** arrêté avec l'association lors de la réunion de cadrage.

Contenu, activités et tâches attendues du prestataire

- Organiser, pour chacun des dix (10) clubs, quatre (4) journées de travail selon le dispositif du projet ;
- Animer les deux (2) premières journées par club avec des coachs experts techniques et pédagogiques, consacrées à la clarification du besoin, à la conception de la solution, au choix des composants et à la planification du prototypage ;
- Accompagner les participants dans la sélection des idées, la formulation du problème, la définition des fonctionnalités et la préparation d'un plan de réalisation ;
- Apporter un appui au choix des solutions matérielles et logicielles, à l'assemblage, à la programmation et aux premiers tests des prototypes ;
- Prévoir les deux (2) journées suivantes sous la supervision des encadrants formés au lot 1, en assurant la continuité pédagogique et en apportant les conseils techniques nécessaires.

Résultats attendus

- Les groupes disposent d'un besoin clairement formulé et d'un concept de solution documenté ;
- Des prototypes ou maquettes initiales sont conçus, assemblés, programmés ou testés selon la nature des projets ;
- Les jeunes développent leurs compétences pratiques, leur créativité, leur collaboration et leur capacité à résoudre des problèmes ;
- Les projets sont suffisamment structurés pour passer à l'étape de finalisation et de consolidation du lot 3.

Livrables attendus

- Programme et calendrier des quatre (4) journées par club ;
- Fiches de suivi par club/groupe décrivant le besoin, l'idée retenue, la solution envisagée et les tâches réalisées ;
- Fiches techniques des concepts et prototypes, incluant les composants, les fonctionnalités et les tests effectués ;
- Rapport de coaching consolidé avec état d'avancement des dix (10) clubs, difficultés, recommandations et annexes de documentation visuelle.

LOT N° 3 : Ateliers de finalisation et de consolidation des projets (1 atelier par club)

Mission confiée au prestataire

Le prestataire est chargé d'animer, dans chacun des dix (10) clubs, un atelier de finalisation et de consolidation des projets développés dans le cadre du lot n° 2, afin d'en améliorer le fonctionnement, la fiabilité et la présentation en vue de leur valorisation lors du salon final de l'innovation inclusive.

Objectif spécifique du lot

Consolider les projets développés dans le cadre du lot 2 afin d'améliorer leur fonctionnement, leur fiabilité et leur présentation, et de préparer leur valorisation dans les activités de démonstration et le salon final de l'innovation inclusive.

Modalités de mise en œuvre

- **Bénéficiaires :** les membres des dix (10) clubs de robotique, avec l'appui de leurs encadrants ;
- **Durée :** un (1) atelier de finalisation par club, soit dix (10) ateliers au total ;
- **Lieu :** structures partenaires et/ou espace équipé dans le Grand Tunis ;
- **Calendrier détaillé :** arrêté avec l'association lors de la réunion de cadrage.

Contenu, activités et tâches attendues du prestataire

- Organiser un (1) atelier de finalisation pour chacun des dix (10) clubs, soit dix (10) ateliers au total ;
- Examiner l'état d'avancement des prototypes avec les jeunes et les encadrants et établir les corrections prioritaires ;
- Accompagner les équipes dans le test, le débogage, l'amélioration technique et la consolidation de leurs réalisations ;
- Aider chaque groupe à préparer une fiche projet, une démonstration fonctionnelle et une présentation accessible au public ;

- Formuler des recommandations pour la sécurité, la reproductibilité, la maintenance et la valorisation des prototypes lors des événements du projet.

Résultats attendus

- Les projets sélectionnés sont finalisés ou améliorés selon leur état d'avancement et les moyens disponibles ;
- Chaque groupe dispose d'une présentation claire de son projet et peut en expliquer le besoin, le fonctionnement et l'utilité ;
- Les prototypes et leurs fiches techniques sont documentés en vue de leur présentation et de leur valorisation ;
- Les équipes disposent de recommandations concrètes pour poursuivre le développement des projets et préparer leur démonstration.

Livrables attendus

- Calendrier et fiche de déroulement de chaque atelier de finalisation ;
- Fiche projet actualisée et documentation technique/visuelle de chaque réalisation accompagnée ;
- Rapport d'évaluation de l'état des projets avant et après l'atelier, avec les améliorations apportées ;
- Rapport final consolidé des dix (10) ateliers, précisant les résultats, les difficultés, les recommandations et les besoins restant à couvrir.

4- Dispositions communes à l'ensemble des lots

Mission du cabinet de formation/expertise recherché

Le prestataire retenu exécutera uniquement le ou les lots qui lui seront attribués. Il assurera la préparation, l'animation ou le coaching, le suivi-évaluation et la remise des livrables spécifiques à chaque lot. Les lots sont autonomes pour la soumission et doivent être chiffrés séparément.

Tâches et responsabilités principales :

1. **Préparation et cadrage** – Participer à la réunion de cadrage, analyser les besoins et les ressources disponibles, proposer un calendrier réaliste et adapter les supports au public cible et au lot attribué. La réunion de cadrage devra se tenir dans un délai de sept (7) jours suivant la signature du contrat.
2. **Mise en œuvre des prestations** – Assurer les prestations prévues dans le lot attribué, notamment :
   - **Lot 1 :** animer la formation spécialisée des encadrants pendant douze (12) jours ;
   - **Lot 2 :** assurer le suivi, l'encadrement et l'accompagnement des clubs de robotique, y compris les séances de coaching permettant de transformer les idées en solutions ;
   - **Lot 3 :** animer les ateliers de finalisation et de consolidation des projets développés par les clubs.
3. **Accompagnement technique et pédagogique** – Accompagner les encadrants et les groupes de jeunes selon les objectifs du lot attribué, faciliter le travail collaboratif, apporter un appui technique et pédagogique et proposer des solutions adaptées aux contraintes matérielles et aux profils des bénéficiaires.
4. **Évaluation, suivi et reporting** – Assurer le suivi des interventions, documenter les activités réalisées et évaluer les résultats obtenus pour chaque lot. Les livrables spécifiques attendus sont ceux détaillés pour chaque lot dans la section « Présentation des trois lots » ci-dessus, soit en synthèse :

- **Lot 1 :** note méthodologique et programme détaillé, supports pédagogiques et fiches d'activités pratiques, listes de présence, rapport de formation, résultats des évaluations pré- et post-formation, documentation et recommandations ;
- **Lot 2 :** programme et calendrier des journées par club, fiches de suivi par club/groupe, fiches techniques des concepts et prototypes, rapport de coaching consolidé ;
- **Lot 3 :** calendrier et fiche de déroulement des ateliers, fiches projet actualisées et documentation des réalisations, rapport d'évaluation avant/après, rapport final consolidé des ateliers.

5. **Résultats transversaux attendus** :
   - Les encadrants et les jeunes bénéficient d'un accompagnement adapté aux objectifs spécifiques du lot qui leur est attribué ;
   - Les activités sont réalisées selon une approche inclusive adaptée aux publics vulnérables ;
   - Les idées de projets sont structurées et transformées en solutions selon le périmètre des lots 2 et 3 ;
   - Les projets sont documentés et leur état d'avancement est clairement établi ;
   - Les équipes disposent de conseils concrets pour poursuivre et valoriser leurs réalisations ;
   - Les clubs sont mieux outillés pour poursuivre leurs activités scientifiques et technologiques.

Approche méthodologique et évaluation :

Le prestataire proposera une méthodologie adaptée au lot choisi, fondée sur les principes suivants :

- apprentissage par la pratique, progression par étapes et adaptation aux profils des participants ;
- mises en situation concrètes, exercices pratiques, prototypage et mini-projets ;
- travail en petits groupes et coopération entre jeunes et encadrants ;
- tests, démonstrations, retours d'expérience et amélioration continue des réalisations.

Dispositif d'évaluation des bénéficiaires :

Le prestataire devra préciser les outils qu'il utilisera (tests pré et post-formation, grilles d'observation) pour mesurer :

- la participation et l'implication des bénéficiaires ;
- la qualité des prototypes ou réalisations produits ;
- la progression constatée et l'atteinte des résultats du lot.



Cette approche garantit une mise en œuvre pratique, inclusive et orientée vers les résultats du projet.

Avant les sessions de formation :

Le prestataire devra transmettre à l'association pour validation, au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation, les documents suivants. Ces documents doivent être validés par l'association avant le démarrage des sessions :

- note méthodologique détaillée actualisée ;
- programme de la formation détaillé en version finale ;
- supports de formation à utiliser en mode PPT ou autre (ceci comprend tous les supports de formation PowerPoint, documents d'appui, références, etc.) ;
- outil d'évaluation (test pré-/post-formation) à remplir par les participants.

Après l'achèvement de la mission :

Le prestataire devra transmettre un rapport final spécifique dans un délai maximum de quinze (15) jours après la fin des activités, comprenant au minimum :

- le déroulement des interventions et les activités réalisées, par journée et par club lorsque cela s'applique ;
- les listes de présence et les bénéficiaires accompagnés ;
- les résultats obtenus et le niveau d'atteinte des objectifs propres au lot ;
- les difficultés rencontrées et les mesures correctives adoptées ;
- des recommandations opérationnelles pour poursuivre et pérenniser les activités des clubs ;
- les annexes utiles : supports, fiches d'activité, évaluations, fiches projets, photos ou autres éléments de preuve, dans le respect des autorisations et de la protection des bénéficiaires.

Les supports, fiches techniques et documents produits dans le cadre du lot attribué seront transmis en version numérique modifiable et PDF, organisés par lot et par club, conformément aux livrables indiqués pour chaque lot dans la section « Présentation des trois lots ».

Profil du cabinet et des formateurs requis

Le/la prestataire devra justifier d'une expérience pertinente au regard du ou des lots auxquels il/elle soumissionne : robotique éducative et formation d'encadrants pour le lot 1 ; coaching technique, conception et prototypage de solutions pour le lot 2 ; amélioration de prototypes, documentation et préparation de démonstrations pour le lot 3.

Le soumissionnaire peut être un formateur indépendant, un cabinet de formation ou un centre de formation disposant des compétences et références requises pour le(s) lot(s) choisi(s). Il peut présenter une candidature pour un seul lot, deux lots ou les trois lots.

Le soumissionnaire doit démontrer les compétences suivantes :

- formation et expérience correspondant au domaine du ou des lots choisis ;
- expérience confirmée en formation, coaching technique ou accompagnement de groupes de jeunes ;
- capacité à adapter les contenus aux niveaux des participants et à appliquer une approche inclusive ;
- expérience dans les projets STEM, clubs scientifiques, robotique, prototypage ou valorisation de projets (atout).

Exigences relatives à l'offre :

Le dossier de soumission doit contenir les pièces suivantes, pour chaque lot auquel le soumissionnaire postule :

1. Lettre de soumission (Annexe 2), dûment datée et signée, adressée au/à la Président(e) de l'association ;
2. Présentation du cabinet (note institutionnelle/portfolio) attestant de l'expérience et des compétences nécessaires pour exécuter les prestations demandées, ainsi que les documents légaux usuels (registre, identifiant fiscal, etc.) le cas échéant ;
3. Une liste des références récentes (3 dernières années) et pertinentes du soumissionnaire dans des missions similaires (robotique éducative, STEM, clubs, hackathons, formations de jeunes/encadrants) ;

4. Les CV détaillés du/de la formateur·trice ou de l'équipe de formateurs·trices proposés et, le cas échéant, du/de la coordinateur·trice pédagogique/chef(fe) de mission, accompagnés des copies des diplômes, attestations et certifications pertinentes ;
5. Une proposition technique distincte par lot choisi, précisant la compréhension des objectifs, la méthodologie, le programme/calendrier, les moyens humains et matériels, les résultats attendus, les livrables et le dispositif de suivi-évaluation ;
6. Une offre financière détaillée par lot choisi, avec le montant HTVA, le taux et le montant de la TVA applicable, et le montant TTC, en utilisant obligatoirement le Bordereau de prix (Annexe 3). Le soumissionnaire peut présenter un total général pour plusieurs lots, mais les prix de chaque lot doivent être clairement indiqués et détaillés séparément.

Rémunération et délais de paiement

- La rémunération est calculée selon le ou les lots attribués et les prestations effectivement réalisées, dans la limite des budgets disponibles. Les paiements sont conditionnés à la remise et à la validation des livrables propres au lot concerné.
- Le paiement des honoraires intervient sur présentation d'une facture conforme, dans un délai maximum de trente (30) jours, et après validation des rapports et livrables du ou des lots attribués. Le paiement sera effectué par virement bancaire.
- Le montant de la prestation sera soumis à une retenue à la source, conformément à la réglementation en vigueur.
- Les frais de restauration sont pris en charge par l'association. Tout autre frais (hébergement, déplacements, logistique complémentaire, etc.) est supporté par le cabinet, sauf disposition contraire explicitement convenue.

Calendrier indicatif de la mise en œuvre de la mission :

NB : Les dates indiquées ci-dessous sont prévisionnelles et pourront être ajustées en concertation avec l'Association et le prestataire retenu, selon les contraintes organisationnelles du projet.

Lot	Tâches	Durée	Période indicative	Lieu
Général	Réunion de cadrage et validation de la note méthodologique	2 heures	Novembre	Présentiel ou en ligne
Lot 1	Formation spécialisée en robotique éducative inclusive pour 20 encadrants	12 jours	Novembre-Décembre	Grand Tunis
Lot 2	Accompagnement des clubs de robotique – formation ciblée pour la transformation des idées en solutions	4 jours par club	Décembre - Février	Structures partenaires / Grand Tunis
Lot 3	Ateliers de finalisation et de consolidation des projets (10 clubs)	1 atelier par club	Mars	Structures partenaires / Grand Tunis

Lot	Tâches	Durée	Période indicative	Lieu
Général	Élaboration et remise des rapports finaux et livrables	Au plus tard 15 jours après la fin des activités	Mars - Avril	En ligne

Fait à …… Le ……

Lu & accepté par le soumissionnaire soussigné (signature & cachet commercial) Date ……

ANPR SWAFY

Annexe 1 :

Fiche de renseignements généraux

Nom et prénom (formateur indépendant) ou raison sociale : .....

Adresse/Siège Social : .....

Téléphone : .....

Fax (le cas échéant) : .....

Adresse email : .....

Matricule Fiscal : .....

Numéro du compte bancaire : .....

Banque / Agence : .....

Inscrit au Registre National des Entreprises sous le n° (le cas échéant) : .....

Personne ayant procuration légale et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom) : .....

Fait à …… Le ……

Signature et cachet du soumissionnaire

ANPR
SWAFY

Annexe 2 : Lettre de Soumission

Je soussigné(e) ....., agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés en mon nom propre (formateur indépendant) / au nom et pour le compte de la société .....

Adhérant à la CNSS N° ..... (le cas échéant).

Enregistré(e) au Registre National des Entreprises sous le N° ..... (le cas échéant).

Faisant élection de domicile à .....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N° 02/2026 relative à la sélection d'un(e) formateur·trice ou d'un cabinet pour la formation spécialisée en robotique éducative et animation inclusive des clubs, et pour le(s) lot(s) suivant(s) : [Préciser le(s) lot(s) : Lot 1, Lot 2 et/ou Lot 3] ..... :

- ✓ Je m'engage et me soumets à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses du marché et moyennant **les prix fermes et non révisables** établis par moi-même dans le Bordereau de prix (Annexe 3), dont j'ai arrêté le montant pour le(s) lot(s) concerné(s) à la somme de (en chiffres et en lettres) :

  Montant en HTVA en chiffres : .....

  Montant en HTVA en lettres : .....
- ✓ Je m'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues pour le(s) lot(s) concerné(s) dans les délais présents ;
- ✓ Je m'engage à maintenir valables les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis ;
- ✓ Je reconnais que l'association « The Changers » se réserve le droit de déclarer la consultation non concluante si aucune offre n'est jugée techniquement conforme ou si les conditions budgétaires ne sont pas réunies, sans que je puisse prétendre à une indemnisation de ce fait ;
- ✓ Je déclare que, sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis (le cas échéant), notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite société (le cas échéant) ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

ANPR
SWAFY

Annexe 3

Bordereau de prix – à compléter pour chaque lot choisi

Désignation	Unité	Prix unitaire en HTVA	Qté	Montant en HTVA (en chiffres)
LOT 1 : Formation en robotique (12 jours)				
Journée de formation	Jour		12	
LOT 2 : Accompagnement des clubs (4 jours x 10 clubs = 40 jours)				
Journée d'accompagnement par club	Jour/Club		40	
LOT 3 : Ateliers de finalisation (1 atelier x 10 clubs = 10 ateliers)				
Atelier de finalisation par club	Atelier		10	
Montant total en HTVA :				

Récapitulatif financier (pour le ou les lots choisis) :

Montant total en HTVA (chiffres) : .....

Montant total en HTVA (lettres) : .....

Taux de TVA (%) : .....

Montant total de TVA (DT) : .....

Taux de retenue à la source (%) : .....

Montant de retenue à la source (DT) : .....

Montant total net à payer (HTVA + TVA - Retenue) :

En chiffres (DT) : .....

En lettres : .....

Fait à ..... le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

ANPR
SWAFY

Annexe 4

Déclaration sur l'honneur de non-influence
(Conformément aux articles 4 et 18 du décret-loi n° 2011-88 du 24 Septembre 2011 portant organisation des associations)

Je soussigné ..... agissant en tant que ..... au sein de .....

Déclare sur l'honneur n'ayant pas fait et m'engage à ne pas faire par moi-même ou par une personne interposée, des promesses des dons ou des présents en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

Fait à ..... Le .....

Le soumissionnaire (nom et prénom et qualité du signataire)

Signature et cachet

Déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'est pas un employé au sein de l'association The Changers ou ayant cessé son activité depuis au moins cinq ans
(Conformément aux articles 4 et 18 du décret-loi n° 2011-88 du 24 Septembre 2011 portant organisation des associations)

Je soussigné ..... CIN n° ..... agissant en tant que ..... au sein ..... sis à .....

Déclare sur l'honneur que :

1. Je ne suis pas membre de l'association « The Changers » au moins depuis 5 ans.

Fait à ..... Le .....

Le soumissionnaire (nom et prénom et qualité du signataire)

Signature et cachet

ANPR SWAFY

Annexe 05

Déclaration sur l'honneur de non-faillite

Je soussigné(e) ……., agissant en tant que ……. (fonction) au sein de la société/entreprise (le cas échéant) : ……., enregistrée au registre de commerce sous le n° …… (le cas échéant). Faisant élection de domicile à (adresse complète) : ……

Ci-après dénommé(e) « le/la soumissionnaire »,

Je déclare sur l'honneur que ma situation personnelle (en tant qu'indépendant) ou celle de ladite société n'est pas en état de faillite, de liquidation judiciaire ou de cessation d'activité.

Fait à …… Le ……

(Cachet et signature du soumissionnaire)

ANPR
SWAFY